

Les Echos Gondulfiens

Conseil municipal du 11/03/2011

Compte administratif 2010

Comme le veut la règle, le Maire quitte la séance et c'est le doyen de l'assemblée, en l'occurrence Pierre Fromont qui présente les comptes de l'année 2010.

La section de fonctionnement du budget général donne un excédent de clôture pour l'exercice de 105 713€. Les dépenses d'investissement qui s'élèvent à 187 410€ sont beaucoup moins élevées que le budget prévisionnel à cause de retards pris dans les travaux des vestiaires du foot et de l'aménagement de la nouvelle classe.

En ce qui concerne le budget eau potable, l'exercice se termine avec un déficit de 80 204€, résultant des travaux de renforcement du réseau du cœur de village, et de la non consolidation de l'emprunt prévu à cet effet.

Compte tenu des excédents antérieurs, la balance générale de l'ensemble des sections budgétaires présente un solde excédentaire 128 358 € qui est reporté sur 2011.

Le Maire reprend la présidence de l'assemblée pour faire approuver le compte de gestion et l'affectation des résultats de 2010 sur le budget 2011 ;

Budget primitif général 2011

Le budget, pour la section de fonctionnement s'équilibre à 967 758 € dont 309 108€ sont viés sur la section investissement.

Les charges à caractère général sont en nette augmentation (+8% par rapport à 2010 et +18% par rapport à 2009). Cette augmentation est la cause des augmentations récentes et à venir de l'énergie (gaz, fuel, électricité), mais aussi de l'obligation d'imputer les travaux d'entretien de voirie en fonctionnement et non plus en investissement, la collectivité ne pouvant plus récupérer la TVA.

Au total de la section de fonctionnement, c'est une augmentation de 6% qu'il nous faut subir (+12% par rapport à 2009).

En ce qui concerne les recettes, les dotations ont été budgétées au même niveau que 2010, malgré une augmentation de 7% des fonds de compensation en provenance de la centrale nucléaire ; en effet la dotation d'état (DGF) d'état ne nous a pas encore été communiquée mais nous savons que, au mieux, elle sera constante.

En investissement, les principaux postes seront : la construction des vestiaires, l'aménagement du parking du Paturiau, l'aménagement d'une classe supplémentaire, l'acquisition de la Maison de Justice. En incluant le déficit antérieur et les restes à réaliser, les dépenses d'investissement s'élèvent à 733 312€ .

Les recettes d'investissement sont constituées par 342000€ de subventions (toutes attribuées) et de 54 000€ de TVA. Le reste est assuré par le virement de la section de fonctionnement. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'emprunt.

En conclusion et afin d'équilibrer le budget de fonctionnement, il a été inscrit une recette au compte 7311 de 282 000€, ce qui nécessite une augmentation des taux des taxes locales de 2,5%, soit :

	2010	2011
Taxe d'habitation	12,52%	12,83%
taxe foncier bâti	16,40%	16,81%
Taxe foncier non bâti	43,82%	44,92%

Les Echos Gondulfiens

Budget primitif eau potable 2011

Pour ce budget, plus simple, mais non moins important, la section de fonctionnement s'équilibre à 76750€. L'investissement s'équilibre lui, à 456 535€ , dont 168 405€ sont des dépenses restant à réaliser (aujourd'hui payées, puisqu'il s'agit des travaux de réseau du cœur de village), le reste étant le début des travaux du nouveau forage.

Les recettes d'investissement seront principalement assurées par des subventions (150 000€) et par emprunt (250 000€).

Retenue de garantie

Dans le cadre de la construction de l'école maternelle, le lot « menuiserie extérieures » avait été attribué à l'entreprise DAIRE. Considérant que, les malfaçons n'ont jamais été solutionnées, malgré de multiples relances et que l'entreprise DAIRE ayant été liquidée, le conseil décide de suspendre le règlement de la retenue de garantie correspondante.

Dossier de consultation des entreprises pour l'équipement des forages

Dans le cadre de la recherche d'une nouvelle ressource en eau potable, trois sondages de reconnaissance ont été réalisés en 2009. Les forages F1 (Montifault) et F3 (La Coquillière) seront transformés en forage d'exploitation. Un avant projet a été fait par le maitre d'œuvre Eau & Industrie (équipement des forages, station de traitement, bache de stockage, canalisation de raccordement au réseau existant). Un appel d'offres va être lancé pour une première tranche de travaux relatifs à l'équipement, le développement et les essais de ces deux forages.

Acquisition de terrains pour les forages

Dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau forage en eau potable, il est nécessaire d'acquérir des terrains : pour le forage principal : un terrain de 2682m² situé au sud de Montifault et pour le forage secondaire, un terrain de 225m² à la Coquillière.

Le conseil, autorise le Maire à : négocier cette acquisition avec les propriétaires et à faire procéder à un bornage de ces terrains.

Rapport sur l'eau

Pierre Fromont présent le rapport sur l'eau pour la période du 15 juin 2009 et le 30 septembre 2010. Ce rapport met en évidence les importants progrès qui ont été faits dans la gestion et l'amélioration du réseau ; progrès qui aboutissent à un rendement de 78%. Sur le plan de la gestion il a été souligné que les compteurs de sectorisation qui ont été mis en place en 2009, permettent de contrôler le rendement sur 7 secteurs. Un suivi mensuel est fait par les élus et les agents des services techniques. Le Maire rappelle l'importance de la maîtrise du rendement, puisque cet indicateur conditionne l'obtention de subventions pour les travaux d'investissement.

Quant à l'amélioration du réseau, ce rapport rappelle les travaux de rénovation du réseau des rues du centre bourg où les canalisations, en fonte, avaient plus de 50 ans.

Les Echos Gondulfiens

Vente de terrain ZA de ST MARC

Mr Alain AUPART projette de construire un atelier de mécanique agricole sur la ZA de Saint Marc. Dans le cadre de ce projet la commune va lui céder les parcelles nécessaires d'une surface totale de 5325m².

Acquisition de la Maison de Justice

Les héritiers DEPARDIEU, propriétaires de la Maison de Justice, située à l'angle d la rue des Juifs et de la rue Charles Gondouin, ont donné leur accord par l'intermédiaire de M^e DESCOIS, Notaire, pour vendre cet immeuble à la commune. Cette acquisition est destinée à aménager cet immeuble en Centre Culturel. Un Avant Projet d'aménagement a été fait dans ce but. Le conseil, autorise le Maire à solliciter une subvention, après du Conseil Général et auprès de la Région, pour cette acquisition, dans le cadre de ce projet.

Sous traitance de travaux pour la construction des vestiaires

Dans le cadre de la construction des vestiaires de foot, le lot « Gros œuvre » a été attribué à l'entreprise RAGOT.

La commune, en tant que maître d'ouvrage, autorise les sous-traitances suivantes : les cloisons à l'entreprise ABF, les enduits extérieurs ABC, l'élanchéité toiture SMAC

Dénomination de rues

Les logements locatifs sociaux que construit actuellement LogemLoiret seront desservis par deux rues en impasses que le conseil à de baptiser : Allée du Menhir (pour celle qui est face au menhir des Pierres Longues) et Allée des Prélandes (désignation du secteur cadastral voisin)